



Sphaignes

LES RENSEIGNEMENTS

Direction Régionale de l'Environnement

56, rue Jules Barni
80040 Amiens
tél. 03 22 82 90 40 - fax : 03 22 97 97 89
Mél : diren@picardie.environnement.gouv.fr
Site : <http://www.environnement.gouv.fr/picardie/>

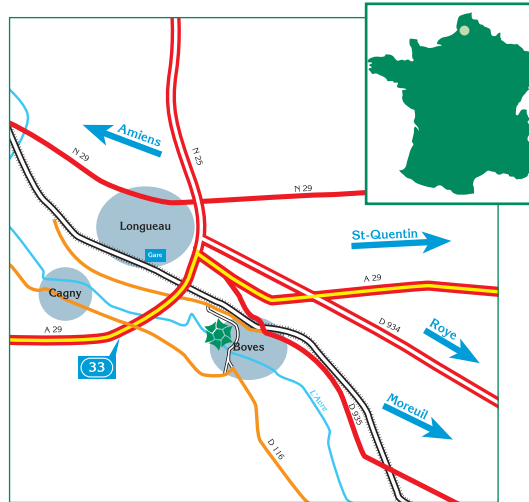
Mairie de Boves

80440 Boves
tél. 03 22 35 37 37 - fax : 03 22 35 37 39
Mél : mairie-de-boves@wanadoo.fr

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1
tél. 03 22 89 63 96 - fax 03 22 45 35 55
Mél : csn.picardie@wanadoo.fr
Site : <http://perso.wanadoo.fr/cren.picardie/>

PLAN DE SITUATION



Cetle fiche a été financée par le Ministère de l'écologie et du développement durable, Direction de la Nature et des Paysages, réalisée par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et Réserves Naturelles de France - Maquette et composition : Studio Préférences. Longric - Impression sur papier recyclé : ICC. Dijon. édition 2002. Crédits photos : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, DIREN Picardie, C. Vanappélghem, Aquaralle, Jean Chevalier



Réserve Naturelle ETANG SAINT-LADRE



GESTIONNAIRE :

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis
80044 Amiens Cedex 1

Téléphone : 03 22 89 63 96 - Télécopie : 03 22 45 35 55

Mél : csn.picardie@wanadoo.fr

Site : <http://perso.wanadoo.fr/cren.picardie/>



LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Aux portes de l'agglomération d'Amiens, la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre se situe dans la vallée de l'Avre, non loin de sa confluence avec la Somme. Plans d'eau et marais s'y étendent sur plus de 13 hectares du territoire de la commune de Boves.

L'HISTOIRE DU MARAIS

La vallée de l'Avre s'est inscrite dans le plateau crayeux picard lors de glaciations, alors que la rivière avait un cours torrentueux. Plus tard, lorsque le niveau de la mer est remonté, la végétation s'est accumulée sans se décomposer dans le lit majeur inondé de la rivière, formant la tourbe.



Tremblant sur l'étang Saint-Ladre

Le site a ensuite été fortement marqué par les anciennes pratiques d'exploitation. Les étangs sont issus de l'extraction de la tourbe. Le blanchiment sur prés, lié à la très bonne qualité passée des sources, et la fauche des grandes herbes ont façonné le marais et ont garanti le maintien de ses caractéristiques écologiques.

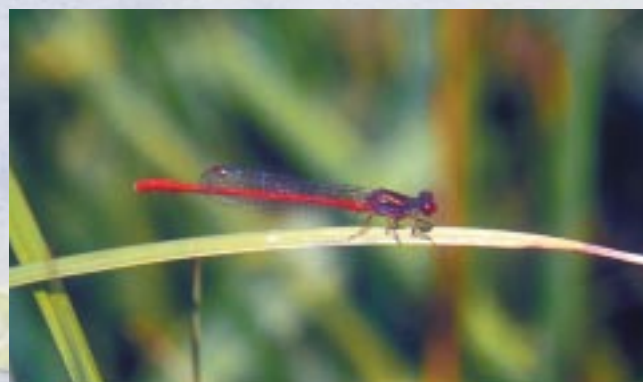
Puis le marais a évolué rapidement, en moins d'un demi-siècle, suite à l'abandon de ses usages traditionnels. A partir des années 1950, les espaces ouverts (prairies et roselières) ont régressé au profit d'espaces fermés (fourrés, boisements) plus banals. Révélé dans les années 1960 - 70, l'intérêt biologique du lieu a amené les pouvoirs publics à en assurer la protection. L'étang Saint-Ladre a ainsi été le premier site classé en réserve naturelle d'Etat en Picardie, le 11 septembre 1979.

LES MILIEUX NATURELS

La réserve naturelle se caractérise par une très grande diversité de milieux. Les herbiers aquatiques témoignent d'une eau de qualité. Les milieux les plus originaux sont les « tremblants », radeaux flottants de végétation se développant à la surface des étangs. D'abord alcalins, ces radeaux s'acidifient progressivement sous l'action des eaux de pluie et hébergent ainsi des espèces végétales particulières, telles les sphaignes. Roselières et bas-marais s'expriment en mosaïque avec les fourrés de saules et les bois de bouleaux.

LA FLORE

274 plantes supérieures ont été recensées. Parmi elles, 24 sont rares à exceptionnelles en Picardie et 10 sont légalement protégées. Certaines sont spectaculaires, telles la Gentiane pneumonanthe aux grandes corolles bleues. 10 espèces de sphaignes, bryophytes (« mousses ») des tourbières acides, occupent les tremblants de l'étang Saint-Ladre et en font l'un des sites les plus riches de la région.



Agrion délicat



Grande Douve

Gentiane pneumonanthe

LA FAUNE

La réserve naturelle abrite l'ensemble du cortège typique des oiseaux nichant dans les marais, dont le Martin-pêcheur d'Europe et la Gorgebleue à miroir. 27 espèces de libellules, 8 espèces d'orthoptères (sauterelles et criquets) et 18 espèces très rares de papillons peuplent également le site.

LA GESTION DE LA RÉSERVE

Une gestion interventionniste, qui allie approche scientifique et travaux de restauration, a ensuite été engagée dès la fin des années 1980 pour préserver l'intérêt du site et révéler ses potentialités. Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie est aujourd'hui gestionnaire de cette réserve.

LA RÉGLEMENTATION

Le décret de création n°79-806 du 11 septembre 1979 régit les activités sur la réserve. Sont interdits sur toute la réserve :

- l'introduction et la destruction de toute espèce animale ou végétale
- le dérangement des animaux
- le camping et le caravanning
- la dépose de tout matériau
- les sports nautiques
- les travaux susceptibles d'altérer le milieu naturel
- l'emploi de tout produit chimique.

L'exercice de la pêche est autorisé selon les textes et règlements en vigueur.